

**27 mars 2018**  
**Réunion des Mouvements à la CNAPE.**

**Proposition de texte qui serait lu à l'AG de la CNAPE** : (sur la proposition de 5 Mouvements, à valider par les autres, amender, compléter...).

Les Mouvements réunis en collège à la CNAPE, ainsi que le collège des usagers, ont souhaité écrire un même texte en reprenant des positionnements communs :

Le projet stratégique de la CNAPE, passant de la notion de « protection de l'enfance » conçue comme dispositif, à la protection de l'enfant au sens large, quel que soit cet enfant, permet de nourrir la notion d'intérêt de l'enfant d'une approche par son bien-être, d'ouvrir à des dynamiques d'action positives tournées vers l'avenir dans lesquelles nous retrouvons nos propres approches associatives dans leur diversité.

Cette approche qui permet de prendre en compte toutes les actions dites de prévention au sens le plus large est pour nous essentielle. Cette vision politique commune renforce les prises de positions de la CNAPE et féconde l'action de nos propres mouvements.

La dialectique Associations /Mouvements dans laquelle chacun se trouve à égalité permet de « balayer » tout le champ de la protection de l'enfant. Au-delà des contraintes administratives et financières portées par les associations, la diversité des Mouvements contribue en élargissant les regards et les approches à se recentrer sans cesse sur le sens de nos actions, à questionner les marges de liberté, à offrir des espaces de de pensée, de respiration voir d'inspiration dans une vision nationale très ouverte.

La CNAPE va fêter ses 70 ans. Nous sommes accueillis en tant que Mouvements à la CNAPE, à la suite d'une longue histoire.

En décembre 2005, l'UNASEA réunissait l'Association Nationale des placements familiaux (ANPF), le CETT (carrefour national échanges techniques Tutelles aux prestations sociales enfants) qui deviendra le CNDPF, Citoyens et Justice, le CNAEMO, le Comité National de Liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS), la Fédération Nationale de la Médiation Familiale (FENAMEF), la Fédération nationale des Services Sociaux Spécialisés en protection de l'enfance (FN3S). Certaines de ces fédérations et mouvements mettaient en commun leurs convictions, leurs compétences et allaient expérimenter un travail conjoint autour de chantiers législatifs majeurs en 2006 et 2007 tels que la réforme de la protection de l'enfance ou la loi relative à la prévention de la délinquance. C'est ainsi que s'est créée la CNAPE en 2010. Pour les mouvements, c'est alors la reconnaissance de leurs missions au sein de la protection de l'enfance à côté des associations gestionnaires. Depuis lors d'autres nous ont rejoint : l'ANMECS, la FENAAH, l'UNAPP, La fédération Nationale des Lieux de Vie, , l'ANPAEJ, ADESSADOMICILE et ATD Quart Monde en tant que représentant des usagers.

L'engagement militant est pour nous une force ; il importe de le revisiter en décelant ce qui bouge, dans un contexte de décloisonnement.

### **Que signifie aujourd'hui l'engagement ?**

L'engagement a une place particulière en protection de l'enfance. Il est au fondement de l'action des professionnels et des non professionnels au sein d'un projet commun et lui donne sens. Reconnu comme un réel pouvoir d'agir, il est gage d'ouverture, de permanence des actions, d'accès aux droits, d'expression d'une citoyenneté partagée sur un territoire donné. Porté par des valeurs communes...l'engagement offre de nombreuses opportunités de diversification et d'articulation des actions et des acteurs. L'engagement des jeunes et des familles reste à promouvoir notamment au sein des projets associatifs.

Il a pour nom parrainage, soutiens associatifs divers, soutien de voisinage, médiatisation de la relation .... Quelques exemples :

- ⇒ ATD Quart Monde qui a expérimenté que les formations communes entre parents et professionnels transforment les pratiques et les représentations des uns et des autres, souhaite que des co-formations sur le besoin de l'enfant puissent se développer.
- ⇒ Pour la FNLV, le lancement d'un travail de recherche sur la diversité des lieux de vie et d'accueil ;
- ⇒ L'UNAPP est engagée dans une recherche action ONPE sur les ressources des familles et de leur entourage en Protection de l'Enfance ;
- ⇒ L'articulation de deux mouvements CNAEMO et CNDPF
- ⇒ L'ANPF est engagé dans le soutien aux professionnels dans l'exercice de leurs missions par sa participation à un groupe de travail ministériel donnant lieu à la construction d'un guide « *Les assistants familiaux, des professionnels au cœur de la protection de l'enfance* »,
- ⇒ L'engagement de l'ANPAEJ dans la prévention des ruptures et de la radicalisation auprès des jeunes et des familles.

### **En conclusion**

Pour nous, être membre de la CNAPE, c'est la volonté et l'assurance de débats et de travaux sur les questions de protection de l'enfance, une réflexion sans cesse renouvelée avec des acteurs très différents, des mises en perspectives, la participation à des recherches mais également des soutiens techniques et logistiques.

Cette ouverture est une richesse à renforcer. Que partager au sein de la CNAPE des réussites des lieux de vie et d'accueil, des liens entre pauvreté et protection de l'enfance, des co-formations d'ATD Quart-Monde, du potentiel de l'entourage des enfants et des familles, des projets expérimentaux, des actions collectives et culturelles...

Cette richesse donne plus de force à une parole portée nationalement en notre nom par la CNAPE, à sa reconnaissance et sa légitimité en tant qu'expert « de terrain » quels que soient les gouvernements en place.

Bon anniversaire à la CNAPE et souhaitons-nous de bien répondre, ensemble, aux besoins des enfants !